



FAUSTIN ARCHANGE TOUADERA A PRÊTÉ SERMENT POUR UN SECOND QUINQUENNAT

MINUSCA EN ACTION

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MINUSCA | #79 ET #80 - FEVRIER-MARS 2021



**2^E TOUR DES ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES EN RCA,
LE VOTE S'EST DÉROULÉ
DANS LE CALME**



MINUSCA



UN_CAR



UNMINUSCA



UN_MINUSCA



MINUSCA.UNMISSIONS.ORG



MINUSCA.UNMISSIONS.ORG

SOMMAIRE

- 4 - **LA COOPÉRATION MINUSCA/MINUSS POUR OPTIMISER L'APPUI SÉCURITAIRE EN PÉRIODE ÉLECTORALE**
- 8 - **LE NOUVEAU COMMANDANT ADJOINT DE LA FORCE DE LA MINUSCA: MES PRIORITÉS SONT CELLES DE LA MINUSCA**
- 9 - **ARRIVÉE À BANGUI DU PREMIER CONVOI HUMANITAIRE EN PROVENANCE DU CAMEROUN**
- 10 - **REDYNAMISER LES ACTIONS DES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE**
- 11 - **MIEUX LUTTER CONTRE LA CORRUPTION À LA POLICE ET À LA GENDARMERIE**
- 12 - **UNE PATROUILLE NOCTURNE AVEC L'UNITÉ DE POLICE CONSTITUÉE INDONÉSIEENNE DE LA MINUSCA (REPORTAGE)**
- 15 - **DES PROCÉDURES STANDARDISÉES POUR LA POLICE SCIENTIFIQUE**
- 16 - **PROTÉGER LES DROITS DES ENFANTS D'OBO**
- 18 - **LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME OUTILLÉS SUR LES MÉCANISMES DE RAPPORTAGE DES ABUS ET EXPLOITATIONS SEXUELS**
- 19 - **L'OUHAM À L'ÉCOLE DE LA GESTION DES RUMEURS ET DE L'INFORMATION**
- 21 - **LES VŒUX DE SUCCÈS REPRÉSENTANT SPÉCIAL AU PRÉSIDENT CENTRAFRICAIN**
- 22 - **FAUSTIN ARCHANGE TOUADERA A PRÊTÉ SERMENT POUR UN SECOND QUINQUENNAT**
- 27 - **2D TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN RCA, LE VOTE S'EST DÉROULÉ DANS LE CALME**
- 28 - **L'APPUI DE LA MINUSCA AU 2D TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**
- 29 - **DE LA PARTICIPATION DES CENTRAFRICAINES AU PROCESSUS ÉLECTORAL**
- 30 - **L'ENGAGEMENT DES JEUNES VOLONTAIRES DE LA PAIX POUR DES ÉLECTIONS PAISIBLES**

- 32 - **DES FEMMES AU VOLANT DE GRANDS BUS DE LA MINUSCA**
- 35 - **DES JUGES INTERNATIONAUX PRÊTENT SERMENT À LA COUR PÉNALE SPÉCIALE DE LA RCA**
- 36 - **RCA : LE CONSEIL DE SÉCURITÉ AUTORISE LE DÉPLOIEMENT DE 3.700 CASQUES BLEUS SUPPLÉMENTAIRES**
- 37 - **BANGUI – QUAND LES FEMMES UNPOL DE LA MINUSCA FONT PARLER LEURS CŒURS**
- 38 - **DES INFRASTRUCTURES POUR LES COMMUNAUTÉS DE BRIA**
- 40 - **BANGUI - LA MOSQUÉE DE BOEING ROUVRE SES PORTES HUIT ANS APRÈS LES VIOLENCES**

EN LIGNE CE MOIS



sur
<https://minusca.unmissions.org/magazines>



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Charles Antoine Bambara

RÉDACTRICE EN CHEF
Uwolowulakana Ikavi-Gbetanou

EQUIPE RÉDACTIONNELLE
Biliaminou Alao,
Deubalbet Wewaye,
Ghislaine Atta,
Maria Kabatanya,
Correspondants régionaux

PHOTOGRAPHIE
Herve Serefo,
Leonel Grothe

MISE EN PAGE
Francis Yabendji-Yoga

WEBMASTER
Dany Balepe

PRODUCTION
Division de la Communication Stratégique et de l'Information Publique - MINUSCA

MINUSCA EN ACTION
#79-#80
FEV.-MARS - 2021



LA COOPÉRATION MINUSCA/MINUSS POUR OPTIMISER L'APPUI SÉCURITAIRE EN PÉRIODE ÉLECTORALE

Déployés en République centrafricaine (RCA) à un moment critique - à la veille des élections générales du 27 décembre 2020 - les soldats de la paix de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) aident depuis lors leurs homologues de la MINUSCA à remplir leur mandat.

Par Maria Kabatanya

3 00 casques bleus de la MINUSS composés de soldats rwandais de maintien de la paix et de 53 éléments de l'unité d'aviation sri-lankaise, sont en RCA dans le cadre d'une coopération intermissions. Le premier groupe à arriver à Bangui a effectué le vol de deux heures depuis Juba, le 24 décembre 2020, avec pour objectif d'apporter du renfort face à une crise sécuritaire croissante et une nouvelle alliance de plusieurs groupes armés.

COOPÉRATION ENTRE LES MISSIONS POUR UN MAINTIEN DE PAIX EFFICACE

Le commandant de la force de la MINUSCA, le général de corps d'armée Daniel Sidiki Traoré, a indiqué que « la collaboration entre les deux missions voisines est née du fait de la crise que nous avons traversée et que nous traversons encore. Des troupes et des hélicoptères ont été envoyés pour renforcer la capacité de la MINUSCA, afin de mieux protéger la population contre la coalition qui voulait perturber le processus électoral en répandant la violence dans tout le pays ».

La coopération entre les missions implique le transfert temporaire ou le partage de personnel et d'autres ressources entre les missions proches les unes des autres, afin de permettre une réponse rapide aux

exigences des opérations de paix. Une telle coopération est un outil clé, en particulier pendant les périodes critiques telles que la mise en place d'une mission, les élections ou toutes autres sortes de crises.

L'objectif du partenariat MINUSS-MINUSCA est de renforcer la protection des civils et de soutenir le processus de paix en RCA. Le déploiement en République centrafricaine a été achevé en une semaine.

L'intégration des arrivants dans le travail de la MINUSCA a été tout aussi rapide ; ils se sont mis au travail immédiatement. Ainsi, les casques bleus rwandais de la MINUSS ont contribué à assurer la sécurité des bureaux de vote et des électeurs le jour du scrutin. Ils ont été chargés d'assurer la sécurité des institutions clés de la République centrafricaine ainsi que celle du personnel et des biens des Nations unies. A cela s'ajoutent des patrouilles régulières qui ont contribué à rassurer la population et à sécuriser Bangui et ses environs.

Ils ont également joué un rôle central dans les efforts de stabilisation du pays. En effet, en collaboration avec les Forces armées centrafricaines (FACA), les troupes de la MINUSS-MINUSCA stationnées au pont PK-25 à Begoua, à la sortie nord de Bangui, ont contenu les attaques, du 13 janvier 2021, sur la capitale Bangui.

De même, l'équipe sri-lankaise a fourni un soutien aérien par le biais de vols militaires à Bambari, Bocaranga, Bossangoa, Bouar, Berberati, Grimari, Bossembele et Sibut. Elle continue, en outre, la surveillance et soutient les contingents sur le terrain. A titre d'illustration, les casques bleus sri lankais étaient sur place pour fournir un soutien aérien aux convois d'aide humanitaire, après un blocus de 50 jours, opéré par des groupes rebelles, du trafic routier sur l'axe clé entre la frontière camerounaise et la capitale centrafricaine.

L'INTÉGRATION EST LA CLÉ

Les renforts ont dû s'adapter rapidement - non seulement à un nouveau contexte, mais



aussi à la mise en œuvre d'un mandat avec des règles différentes d'engagement. Malgré les similitudes entre les mandats de la MINUSS et de la MINUSCA - la protection des civils étant un objectif clé des deux missions - la transition a tout de même nécessité des ajustements. « La nouvelle mission a apporté un changement dans les tâches et

la mentalité. Nous nous sommes concentrés sur l'imposition de la paix », a noté le lieutenant-colonel Asanka Ratnayake, commandant de l'unité d'aviation sri-lankaise de la MINUSS.

Il faut tout de même noter que le déménagement n'a pas été sans difficultés logistiques,

bien que l'intégration des troupes rwandaises de l'ONU ait été facilitée par la présence de leurs compatriotes déjà présents au sein de la MINUSCA.

RENFORCER LA PRÉPARATION ET LA RÉPONSE

Les bottes supplémentaires sur le terrain ont apporté un répit bien nécessaire, à un moment où les ressources de la MINUSCA étaient mises à rude épreuve face à l'instabilité croissante dans certaines parties du pays après les élections. Elles ont permis de répondre aux besoins de préparation et d'intervention, selon le commandant de la force de la MINUSCA : « la présence des casques bleus de la MINUSS nous a permis de libérer une partie de nos capacités. La Mission peut maintenant s'appuyer sur les troupes rwandaises déjà présentes dans le pays en tant que Force de réaction rapide et d'autres membres de la Force peuvent être déployés à l'intérieur du pays », a indiqué le Général Traoré.

« Nous nous sommes efforcés de réduire la charge de la MINUSCA et de combler les lacunes potentielles afin de stimuler les efforts de maintien de la paix, tout en fournissant une sécurité supplémentaire », a déclaré le commandant de la force MINUSS-MINUSCA, le major Mpfizi, faisant écho à l'essence même de la coopération intermissions.

« S'il n'y avait pas de coopération intermissions, il aurait fallu la créer », a souligné le général Traoré tout en exprimant sa gratitude pour la rapidité avec laquelle le déploiement des troupes de soutien a été effectué.

« Le calme est revenu à Bangui et dans de nombreuses autres régions du pays depuis que les soldats de la paix de la MINUSS ont travaillé main dans la main avec la MINUSCA et les autorités nationales. Ils ont été initialement déployés pour deux mois mais notre travail commun n'est pas encore terminé. Nous aimerions les garder avec nous pour terminer ce que nous avons commencé », a conclu le major Mpfizi.

LE NOUVEAU COMMANDANT ADJOINT DE LA FORCE DE LA MINUSCA

MES PRIORITÉS SONT CELLES DE LA MINUSCA

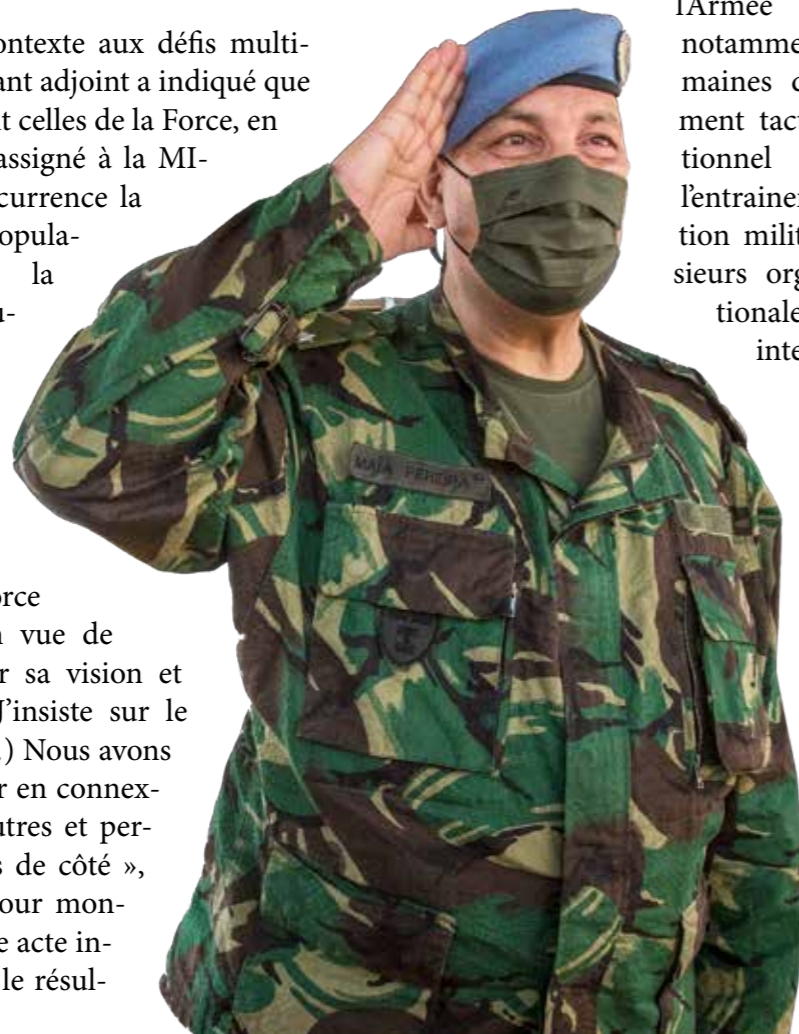
Arrivé en terre centrafricaine le 31 janvier 2021, le nouveau Commandant adjoint de la Force de la MINUSCA, le général de division Paulo Emanuel Maia Pereira (Portugal), a pris fonction le lundi 08 février 2021, en remplacement de son compatriote le général Eduardo Ferrão, qui a quitté la RCA le 10 janvier 2021.

Par Ghislaine ATTA

Après avoir observé les mesures exigées par les autorités centrafricaines dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, le nouveau Commandant adjoint de la Force a été accueilli avec les honneurs militaires exécutés, le 08 février 2021, par le contingent Bangladais de la Force de la MINUSCA, consacrant le début de ses activités de commandement.

Arrivé dans un contexte aux défis multiples, le Commandant adjoint a indiqué que « mes priorités sont celles de la Force, en vertu du mandat assigné à la MINUSCA », en l'occurrence la protection des populations civiles et la restauration de l'autorité de l'Etat.

Le général Pereira s'est aussitôt entretenu avec les différents officiers supérieurs de la Force de la Mission, en vue de leur communiquer sa vision et ses ambitions. « J'insiste sur le travail d'équipe (...) Nous avons besoin de travailler en connexion les uns aux autres et personne ne sera mis de côté », a-t-il fait valoir, pour montrer que le moindre acte individuel influence le résultat de l'ensemble.



Le général de Division Paulo Emanuel Maia Pereira est né à Almeirim. Agé de 57 ans, il compte 40 années de service dans l'Armée de Terre portugaise.

Détenteur d'un Master en Sciences Militaires – expertise Infanterie - et d'un Master en Stratégie délivré par l'Institut de Sciences Sociales et Politiques de Lisbonne, il a été affecté dans plusieurs unités, départements et structures de l'Armée de son pays, notamment dans les domaines du commandement tactique et opérationnel et de l'entraînement et éducation militaire, dans plusieurs organisations nationales et internationales.

ARRIVÉE À BANGUI DU PREMIER CONVOI HUMANITAIRE EN PROVENANCE DU CAMEROUN

Un convoi de 13 véhicules contenant de l'aide humanitaire est arrivé sous escorte MINUSCA, le lundi 8 février 2021 à Bangui, en provenance de Beloko (frontière avec le Cameroun, à environ 578 Km au nord-ouest de Bangui), où des violences avaient occasionné la suspension des activités des transporteurs en début d'année. Une première opération réussie qui ouvre la voie à une reprise prochaine des convois commerciaux, selon les autorités centrafricaines.

Par Ghislaine ATTA



Iest 11h36 ce lundi 8 février 2021. Le portail d'entrée du Bureau d'affrètement routier centrafricain (BARC) à Bangui s'ouvre pour laisser entrer une file de camions. Rapidement, des employés sortent pour voir ce qui se passe. Les manutentionnaires s'activent aussitôt ; sur l'aire de stationnement, ils aident les camions à se garer. « Cela fait environ deux mois que nous n'avons pas vu de véhicule franchir cet espace. Pour nous qui sommes payés à la semaine, c'était vraiment difficile », témoigne le manutentionnaire Seratendji Aime Gaël.

Une escorte routière de la MINUSCA a permis l'acheminement du chargement jusqu'à la capitale, depuis le poste-frontière de Beloko, a indiqué le porte-parole militaire de la MINUSCA, le lieutenant-colonel

Abdoul- Aziz Fall. « Nous avons escorté un total de 13 camions, 9 du PAM et 4 de la MINUSCA, avec différentes unités de la force de la Mission. L'escorte routière a été appuyée par des moyens aériens, notamment des hélicoptères sur les différents tronçons empruntés », a-t-il expliqué.

Pour les responsables de la douane centrafricaine qui ont procédé à l'inspection des camions, cette première opération réussie est un signe que les autorités travaillent. « Cette arrivée prouve que la route est ouverte. Une fois l'axe complètement dégagé, nous nous organiserons pour le retour prochain des cargaisons commerciales », a conclu le directeur adjoint chargé des services extérieurs, le colonel de douane Daniel Ngueregbi.

REDYNAMISER LES ACTIONS DES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIÈRE

Réunis, le 11 février 2021 au quartier général de la MINUSCA à Bangui, la Police des Nations Unies (UNPol) et de la Mission de conseil de l'Union européenne en République centrafricaine (EUAM RCA) ont réfléchi sur les changements d'orientations et d'actions au profit des Forces de Sécurité Intérieure (FSI), afin de permettre aux autorités centrafricaines d'atténuer les défis auxquels le pays est actuellement confronté en matière de sécurité.

Par UNPol Agba Mazalo



Cette rencontre a permis de faire le point des actions menées et en cours d'exécution dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du secteur de sécurité, de définir les perspectives pour la sécurisation du second tour des législatives et de redynamiser les actions des FSI.

Au centre des échanges entre les deux partenaires, la révision du Plan global de redimensionnement et de redéploiement (PGRR) des FSI après les élections, le cadre de coopération au niveau des ressources humaines et la relance de la validation des

textes de lois organiques relatifs aux FSI.

Notons que cette coopération de la police des Nations Unies avec EUAM contribue à la Réforme du secteur de sécurité (RSS). Une collaboration qui se traduit dans plusieurs domaines, notamment le recrutement et la formation des FSI, le conseil stratégique et technique pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de réforme du secteur de sécurité et le renforcement des capacités des FSI en ce qui concerne les structures du commandement et les mécanismes de supervision.



MIEUX LUTTER CONTRE LA CORRUPTION À LA POLICE ET À LA GENDARMERIE

Afin de contribuer à la lutte contre la corruption au sein des Forces de sécurité intérieure (FSI), la Police de la MINUSCA (UNPol), conformément à son mandat, a organisé, du 10 au 12 février 2021, un atelier de renforcement de capacités, au bénéfice de 50 membres du personnel de la Police et de la Gendarmerie centrafricaines.

Par UNPol Agba Mazalo

La recrudescence des infractions, à caractère financier, commises à travers divers trafics et procédés, touche différents domaines d'activités importantes en République centrafricaine. Ces infractions privent l'Etat des ressources indispensables au développement socioéconomique du pays. Parmi ces infractions, la corruption vient en bonne place.

« La corruption, l'indiscipline et le non-respect des droits de l'homme, constituent des points importants de vulnérabilité du système sécuritaire centrafricain », a déclaré le coordonnateur de la formation UNPOL Commissaire Divisionnaire Windongoudi Hamadou Guigma, à l'entame des travaux.

En effet, malgré l'existence d'un cadre juridique et des institutions de lutte contre ce

fléau, le mal persiste et gangrène l'administration public. Cet état de fait a pour conséquence de fragiliser la crédibilité des agents des FSI et d'amoindrir davantage leur efficacité.

Trois jours durant, les participants, ont suivi des exposés théoriques et participé à des exercices pratiques en groupe pour actualiser leurs connaissances sur les droits de l'Homme, l'éthique et la déontologie ainsi que sur la lutte contre la corruption, ses causes et ses conséquences.

A terme, il s'agira pour les 50 éléments des FSI, de sensibiliser leurs pairs sur les aspects essentiels de la lutte contre la corruption en droit positif centrafricain, de maîtriser les mécanismes de lutte contre la corruption au sein des FSI et d'y faire appliquer efficacement les techniques modernes et procédurales de lutte contre la corruption, entre autres.

UNE PATROUILLE NOCTURNE AVEC L'UNITÉ DE POLICE CONSTITUÉE INDONÉSIEENNE

La nuit tombe sur le camp Garuda, il est 18h00 ce 06 février 2021. Le couvre-feu exigé par décret présidentiel du fait de la multiplication des incidents sécuritaires en Centrafrique impose le silence à une ville de Bangui d'ordinaire animée en fin de journée. Sous le son strident du clairon qui retentit aux quatre coins de la base et qui annonce la fin de la journée, le drapeau indonésien, le Merah Putih, est solennellement descendu par un homme et une femme en tenue tactique, casque bleu vissé sur la tête, et masque de protection contre la COVID-19 sur le visage.

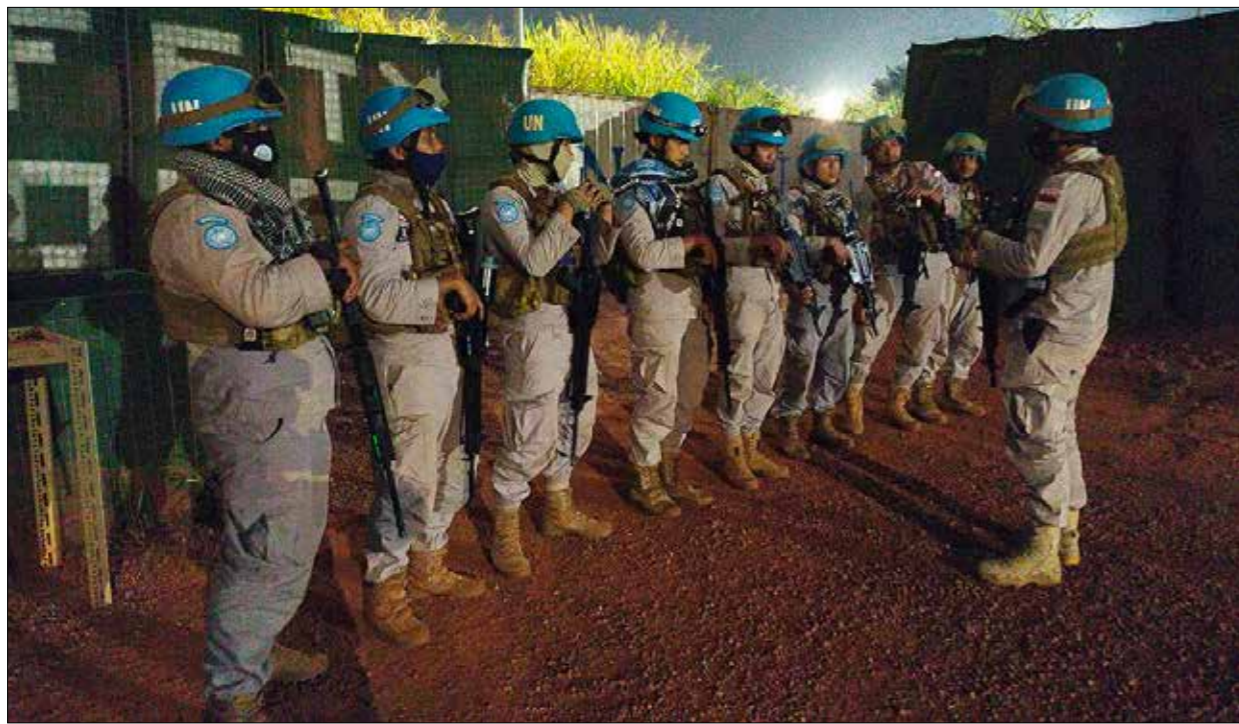
Par Noam Assouline

L'Etat-major conjoint de Bangui (JTFB), centre de commandement de la MINUSCA en charge de la sécurisation de la capitale centrafricaine et la composante Police de la Mission (UNPol) appuient les forces de sécurité intérieure dans leurs patrouilles, en s'installant à des points névralgiques et en patrouillant sur les différents axes de la ville. Ce soir, les unités de police constituées (FPU en anglais) de l'Indonésie et du Cameroun sillonneront les quartiers du PK5 et Boeing, dans le troisième arrondissement de Bangui.

C'est la deuxième année consécutive que la MINUSCA compte parmi ses effectifs un contingent de police d'Indonésie : le INDO FPU 2. Ses 143 policiers dont 16 femmes, viennent de toutes les composantes de la police indonésienne. Plus de la moitié de l'effectif est issue des Brigades mobiles indonésiennes,

une force de police militarisée habituée au combat et aux opérations anti-terroristes difficiles. « J'ai participé, comme tous les autres FPU, à une rude sélection avant d'être reçu à l'académie de police des soldats de la Paix à Jakarta. Nous avons suivi six mois de formation intensive avant d'être déployés en Centrafrique. Durant la formation, l'on nous a expliqué les réalités du terrain et nous avons effectué un entraînement tactique répondant au contexte local. Nous avons aussi la chance de suivre un enseignement intensif du français afin de pouvoir communiquer avec les populations mais aussi nos partenaires nationaux et nos collègues casques bleus francophones », relate Le Capitaine F., officier de l'anti-drogue avant son arrivée à la MINUSCA pour une mission d'un an.





La patrouille dite « Jaga Malam » (« service de nuit » en Malais indonésien), débute à 20h00. Les 10 éléments dont deux femmes s'équipent : casques bleus frappés du drapeau indonésien, lunettes anti-poussières et gilets pare-balles. Avec les prénoms de chacun inscrits sur un patch ventral de l'uniforme couleur sable, ils ont des allures de commandos. En formation, face au commandant de la section, ils lèvent leurs armes sur l'ordre de ce dernier, puis les penchent à 90 degrés sur la gauche, avant de vérifier la culasse. Tout en maintenant leurs armes de la main gauche, ils y insèrent un chargeur. Les dix FPU opèrent alors un tour sur eux-mêmes, et, dans un geste de communion, baissent tous la tête, les mains jointes sur la crosse de leurs fusils d'assaut dont le canon pointe vers le sol. La prière est œcuménique, car le pays est à majorité musulmane ; l'unité compte tout de même 24 éléments chrétiens.

Masques de protection sur le visage, les policiers qui respectent à la lettre les règles mises en place dans la lutte contre la COVID-19, s'engouffrent rapidement dans le Phantom blanc, véhicule blindé surmonté d'une tourelle permettant de protéger le convoi de toute menace d'où qu'elle vienne. Le « Gunner », le Sergent J., a les deux mains rivées sur sa mitrailleuse lourde. A l'intérieur du véhicule, il fait chaud malgré la climatisation. Les policiers échangent entre eux, mais restent vigilants, la main sur leurs armes, prêts à réagir.

Roulant au pas, le convoi parcourt les quartiers de Boeing et du PK5. Le reflet du gyrophare rouge et bleu éclaire les voies désertes. Les unités indonésienne et camerounaise prennent positions à des points névralgiques de la zone, se joignant aux Forces armées centrafricaines (FACA) et aux Forces de sécurité intérieure (FSI) également en patrouille.

Toutes les trois heures, un compte rendu radio de la situation est envoyé à l'Etat major conjoint de Bangui (JTFB). Cette nuit, « la situation est calme », résume le message radio. A l'approche de la fin du couvre-feu fixé à 5 heures du matin, la ville se réveille peu à peu. Les indonésiens et les camerounais s'apprêtent à lever le camp.

Sur le chemin du retour, le Phantom croise les premiers véhicules et habitants, au moment où il s'engouffre dans le camp Garuda. Les hommes en descendent, les traits tirés. Après neuf heures de patrouille, ils peuvent enfin se libérer de leurs équipements protecteurs. Accueillis par la capitaine J., en charge du bien-être des éléments en mission, ils rejoignent la cantine avant de jouir d'un repos de quelques heures.

Au même moment, les forces spéciales des FPU se préparent à se rendre à divers lieux stratégiques de la capitale pour la protection des populations civiles.

DES PROCÉDURES STANDARDISÉES POUR LA POLICE SCIENTIFIQUE

En vue de standardiser les règles et pratiques de la police scientifique et technique centrafricaine, un ensemble de Procédures opérationnelles standardisées (POS) a été élaboré par la police des Nations Unies de la MINUSCA (UNPol) au profit des Forces de sécurité intérieure (FSI) centrafricaines. Cette initiative, officiellement présentée au cours d'une cérémonie tenue à Bangui, le 17 février 2021, contribuera à renforcer la capacité de la police centrafricaine dans la lutte contre l'impunité.

Par UNPol Agba Mazalo

Ces procédures opérationnelles standardisées développées par l'équipe de la Police spéciale espagnole et la Police technique et scientifique (PTS) de la MINUSCA, consistent en une série de documents destinés aux unités de Police technique et scientifique des FSI, et sont établis sur la base de protocoles de travail internationaux dans le domaine de la police scientifique. Ces protocoles prévoient des actions indispensables à prendre en compte lors de la gestion d'une scène de crime.

Pour le Directeur de l'Unité spéciale de la Police Judiciaire de la Cour Pénale Spéciale à Bangui, le Contrôleur général de Police Jean-Firmin Mogbanede, « ces procédures permettront de renforcer les capacités des homologues centrafricains des unités d'enquête en matière de Police Technique et Scientifique ».

La première phase de la stratégie de la mise en place des POS a consisté en la création des premières cellules d'agents de police spécialisés à Bangui, notamment dans des commissariats de police et brigades de gendarmerie pilotes. Dans une deuxième phase, il sera question d'étendre l'installation et la formation d'équipes spécialisées dans les autres provinces du pays.

C'est le 17 décembre 2016, qu'est née l'Unité de police technique et scientifique (PTS) centrafricaine. Quatre équipes avaient alors été installées aux côtés de l'Unité spéciale de police judiciaire de la Cour pénale spéciale (CPS), et de l'Unité mixte d'intervention rapide et de répression contre les violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants (UMIRR). Ces équipes de la PTS composées de policiers et gendarmes ont, depuis lors, bénéficié de l'appui constant de la MINUSCA. Entre autres, un système d'identification des personnes en garde à vue, avec anthropométrie (technique de mesure du corps humain), photographie et identification par les empreintes digitales a été créé. A ce jour, l'unité est de plus en plus autonome. Le seul appui technique dont elle continue de bénéficier est celui de l'équipe des investigations criminelles de la Police de l'ONU (UNPol).



PROTÉGER LES DROITS DES ENFANTS D'OBO



Afin d'améliorer leurs connaissances, en matière de mécanismes de surveillance et de communication des violations graves des droits de l'homme, 20 représentants d'ONG nationales et internationales, dont cinq femmes, ainsi que 10 policiers et gendarmes affectés à OBO, ont pris part à une séance de renforcement des capacités, organisée par la MINUSCA, le mardi 02 février 2021.

Par Simplice Dezila

En tant que personnes et organisations directement ou indirectement impliquées dans la protection des enfants (réseaux de protection des enfants et des femmes, structures étatiques et sociales, ONG locales et internationales, agences et organisations des Nations Unies, etc.), les participants ont été sensibilisés sur la résolution 1612 du Conseil de sécurité des

Nations Unies (février 2005), qui vise à mettre fin aux atrocités commises contre les enfants et veiller au respect de leurs droits.

En effet, soutient l'officier des Droits de l'enfant, Fio Demontoan Phares, « les enfants ont besoin d'une protection particulière du fait de leur ignorance. Dans de cas de la République centrafricaine (RCA) actuellement en situation d'urgence, certains

d'entre eux se retrouvent non accompagnés pendant les mouvements de populations. Ainsi livrés à eux-mêmes, ils deviennent des proies faciles des groupes armés et autres criminels ».

Il est à noter que la résolution 1612 invite les pays à « la mise en œuvre d'un mécanisme de surveillance et de communication de l'information pour permettre la collecte systématique d'informations objectives, précises et fiables sur les violations graves dont les enfants en situation de conflit armé sont victimes en vue de mener en pleine connaissance de cause une action concertée et efficace pour assurer le respect des normes internationales et locales en matière de protection des enfants en temps

de conflit armé ». En application de cette directive en faveur des enfants, la RCA a adopté un code de protection de l'enfant signé, le 15 juin 2020, par le Chef de l'Etat Faustin Archange Touadéra. Ce code privilégie le droit à l'éducation, à la santé, à la protection contre toutes les formes de violences. Il tient compte du contexte général de la RCA, marqué par la persistance des conflits armés, et criminalise le recrutement des enfants et leur utilisation par les forces régulières ou les groupes armés.

Rappelons que les Nations Unies ont identifié six violations graves commises envers les enfants en temps de conflit armé au titre des atteintes aux Droits de l'Enfant : les viols et toute autre violence sur une personne de moins de 18 ans, le meurtre et la mutilation, le recrutement des enfants par les forces conventionnelles et les groupes armés, les enlèvements des enfants, les attaques contre les écoles et les hôpitaux et le refus d'accès aux humanitaires.

EN BREF

Invitée, le 4 février 2021, du point de presse du porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, la Représentante spéciale adjointe, Denise Brown, a informé l'opinion internationale sur la situation sécuritaire et humanitaire en RCA, après les récentes attaques des groupes armés, les élections et le rôle de la MINUSCA. « Plus de 100 camions chargés d'aide humanitaire ont été bloqués en raison de la situation sur la route principale vers le Cameroun, tandis que 66 incidents touchant les acteurs humanitaires ont été documentés en janvier 2021 en RCA », a détaillé Mme Brown.

Le saviez-vous ?

A l'initiative de la Division de la Police (DP) des Nations Unies, en juin 2016, il a été décidé de recruter des équipes de police spécialisées au sein des missions de maintien de la paix. Ainsi, en décembre 2016, la MINUSCA a été dotée d'une première équipe de police spécialisée en Police Technique et Scientifique (PTS), déployée au sein de la police des Nations Unies (UNPol) à la section des Investigations criminelles.



LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME OUTILLÉS SUR LES MÉCANISMES DE RAPPORTAGE DES ABUS ET EXPLOITATIONS SEXUELS

Dans le cadre d'une série de sensibilisation sur la politique de tolérance zéro de l'ONU en matière d'exploitation et abus sexuels, 100 membres du Réseau des défenseurs des Droits de l'Homme en République centrafricaine ont échangé, le jeudi 4 février 2021 à Bangui, à l'invitation du bureau de déontologie et de discipline de la MINUSCA, sur les mécanismes de dénonciation et des droits des victimes présumés.

Par Ghislaine ATTA

Dans le cadre de leurs activités quotidiennes de documentation des cas de violations des droits de l'homme en République centrafricaine (RCA), les membres des organisations de défense des droits humains sont amenés à visiter des communautés et s'entretenir avec les familles. « Des femmes ont eu des enfants non désirés avec certains membres du personnel de l'ONU, certaines femmes ont

été victimes de viol... », relate Me Bruno Hyacinthe Gbiegba, Avocat et Coordonnateur par intérim du Réseau des défenseurs des Droits de l'Homme en RCA.

Pour l'homme de loi, cette rencontre est d'une importance capitale. Car, « nos membres sont des vecteurs pour diffuser les messages auprès d'un public plus large. Aussi, cette activité menée permettra-t-elle d'informer de manière précise sur ce que doit faire un témoin ou une

victime de ces actes posés par un membre du personnel des Nations Unies. Il faut que les victimes sortent de leur réserve et dénoncent les auteurs de ces actes ignobles », poursuit-il.

DÉCROISSANCE DES ALLÉGATIONS MENSONGÈRES

Tout au long de la séance, les participants ont été sensibilisés sur les mécanismes de dénonciation et de rapportage des incidents d'abus et d'exploitations sexuelles auprès de la MINUSCA.

La bonne foi qui devrait caractériser toutes les allégations portées à l'encontre des contrevenants aux règles de conduites du personnel de l'ONU, a aussi occupé une grande place dans les échanges. En effet, le fait d'inventer délibérément de fausses allégations, ou de signaler des allégations, même fondées, dans l'intention de nuire, amène dans un premier temps, l'ONU à prendre des mesures disciplinaires conservatoires, signale Mbette Mbainadjim, un officier du bureau de déontologie et de discipline de la MINUSCA. Ainsi, « depuis le début de la campagne promouvant la tolérance zéro, il y a eu des dénonciations, des enquêtes sont en cours. En effet, certaines populations pensaient qu'en faisant de fausses allégations, elles pourraient avoir des compensations financières. Mais depuis la campagne, elles savent que ce n'est pas le cas. D'où la décroissance des allégations mensongères », a-t-il fait valoir.

Toutes les allégations peuvent être signalées au bureau de la déontologie et de discipline de la MINUSCA, soit en personne à Bangui, ou dans ses bureaux régionaux de Bouar, Bambari et Bria; soit encore par téléphone, en appelant gratuitement le 4044 ou le +2367599445.

L'OUHAM À L'ÉCOLE DE LA GESTION DES RUMEURS ET DE L'INFORMATION

Lutter contre les violences communautaires en période de conflits armés, c'est l'objectif poursuivi par l'atelier de formation organisé, les 11 et 12 février 2021 à Bossangoa, à l'intention de 100 membres des Comités locaux de paix et de réconciliation, y compris des représentants des autorités locales, des membres d'associations féminines, des journalistes, des enseignants et des représentants de groupes armés, dans le cadre du Programme de réduction de la violence communautaire (RVC) de la MINUSCA.

Par Sintiche Tchinda



Initée par la division Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) de la Mission dans le cadre de la quatrième vague de l'opération RVC, la rencontre visait à promouvoir une approche holistique de lutte contre les violences communautaires au sein des sociétés touchées par les conflits armés.

En effet, au-delà d'offrir une possibilité de réinsertion économique par les formations professionnelles en couture, maçonnerie, saponification, menuiserie, coiffure et restauration, cette opération vise à établir une passerelle



entre le monde de l'emploi et la promotion d'un nouveau vivre ensemble au sein de la communauté. Car, comme fait valoir l'un des participants, « toute chose à un début et une fin. Nous, centrafricains et populations de la ville de Bossangoa, devons-nous lever pour trouver une solution durable pour que la paix soit rétablie. Les enfants doivent retourner à l'école, et nous devons participer au développement de notre région et de notre pays en général ».

Le chef du bureau, par intérim, de la MINUSCA à Bossangoa, Enow Arrey Etta, a attiré l'attention des participants sur le travail réalisé par la Mission dans le cadre de son mandat pour ramener la paix dans l'Ouham. « On constate qu'aujourd'hui, malgré l'absence des Forces de sécurité intérieure (FSI), la MINUSCA est là, proche de la population pour veiller à leur protection », a-t-il indiqué.

Les participants se sont, pour leur part, dits édifiés par les échanges sur la question particulière des rumeurs en période de crise et, fondamentalement, sur l'impact négatif de ces rumeurs dans l'enlisement de la crise et la destruction du tissu social. « La désinformation et la mésinformation qui sont les caractéristiques d'une rumeur, ont des conséquences désastreuses à la fois sur notre environnement, mais aussi contribuent à la création d'un environnement de peur et de

psychose. Cette psychose conduit à la méfiance, et à la création des tensions au sein des communautés dont la résultante est la violence », a expliqué l'officier des affaires civiles de la MINUSCA, Jérémie Yakoumbala. Le rôle des juridictions nationales et internationales dans la lutte contre l'impunité et les droits de l'homme en période de crise, a également fait l'objet d'échanges entre participants et formateurs.

Comme principale recommandation à l'issue de ces deux jours de rencontre, les participants souhaitent : « la mise en œuvre de comités en vue de la vulgarisation du rôle de la MINUSCA dans l'Ouham ». Une proposition portée par le Préfet de l'Ouham, Wilikon Barthelemy. « Si les autorités que nous sommes, et la population arrivons à vaquer à nos occupations, c'est grâce à la présence et aux efforts de la MINUSCA. Il est important, que nous les appuyions dans le cadre de la mise en œuvre de leur mandat », a-t-il conclu.



LES VŒUX DE SUCCÈS DU REPRÉSENTANT SPÉCIAL AU PRÉSIDENT CENTRAFRICAÏN



Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en République centrafricaine et Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye, a félicité le Chef de l'Etat centrafricain, Faustin Archange Touadera, pour sa réélection et lui a formulé des vœux de succès à l'aube de ce second mandat de cinq ans.

Par la même occasion, le Représentant spécial a salué la coordination et la concertation permanente entre les deux institutions et réitéré l'engagement de la MINUSCA à appuyer les efforts des autorités nationales, notamment dans la protection des populations civiles et l'accès à l'aide humanitaire, alors que le pays fait face à une situation sécuritaire tendue depuis décembre 2020.

« La MINUSCA réitère son engagement à appuyer le Chef de l'Etat dans ses nouveaux défis comme le processus de paix, le dialogue politique, le processus électoral, la justice et la lutte contre l'impunité, le programme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion ainsi que la Réforme du secteur de sécurité », a fait savoir le Chef de la mission onusienne.

FAUSTIN ARCHANGE TOUADERA A PRÊTÉ SERMENT POUR UN SECOND QUINQUENNAT

Il était environ 12 heures et quart, ce 30 mars 2021, lorsque la Présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Danielle Darlan, invite Faustin Archange Touadera à se présenter devant le pupitre situé face aux membres de ladite institution, pour prononcer la formule du serment en langue Sango, puis en Français. Sous les ovations de la salle, ce dernier se lève et avance sous un encadrement étroit de la garde présidentielle et de casques bleus rwandais de la MINUSCA. Des représentants de la communauté internationale au nombre desquels le Président de la République du Burundi, Evariste Ndayishimiye, et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Mankeur Ndiaye, étaient présents pour la circonstance.

Par Deubalbet Wewaye



Cest debout et découvert, la main gauche posée sur la Constitution et la main droite levée que Faustin Archange Touadera a fait la promesse solennelle devant la Nation centrafricaine de remplir les tâches inhérentes à sa fonction.

Après ce protocole, et comme il est de coutume, le nouveau Chef de l'Etat a reçu les attributs de souveraineté de la part du Grand chancelier des ordres nationaux, suivi de la réception du drapeau des mains du Chef d'Etat-major des armées centrafricaines. Dès cet instant, Faustin Archange Touadera entame un second mandat de cinq ans en tant que Président de la République centrafricaine.

« Par ce mandat politique, vous allez exercer le pouvoir au nom du peuple et pour son compte [...] De grands défis se présentent à vous pour ce nouveau mandat, peut-être encore plus grande que ceux de votre premier mandat. Notre Constitution proclame que la République centrafricaine est une et indivisible. Ainsi, le rétablissement de l'intégrité territoriale de notre pays et la sécurisation des populations sont une priorité. Ceci passe nécessairement par le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans les moindres recoins de la République », a rappelé Mme Danielle Darlan dans son allocution qui a suivi le serment du Président de la République.

« La lutte contre l'impunité sera la colonne vertébrale de mon quinquennat », a renchérit Faustin Archange Touadera lors de son intervention. Ce dernier a reçu tour à tour les félicitations des personnalités présentes à la cérémonie.

Dehors, à l'entrée de l'Assemblée nationale, lieu de cet événement, à l'instar de nombreux espaces publics de la capitale, une foule chantait et dansait, sous la vigilance des Forces armées centrafricaines (FACA), des Forces de défense et de sécurité (FSI) et des soldats de la paix de l'ONU.

Ces gestes, il faut le rappeler, entrent dans la droite ligne du Plan intégré de sécurisation des élections en RCA où la MINUSCA y joue pleinement sa partition, dans le cadre du mandat qui lui a été assigné par le Conseil de sécurité de l'ONU.





IL L'A DIT

« Mon vœu est qu'à l'issue de ce mandat, il n'y ait plus aucun groupe armé actif sur le territoire national et que le DDRR soit complètement achevé, »

Faustin Archange Touadera, Président réélu de la République Centrafricaine

EN BREF

Sibut (Centre de la RCA) - 31 mars 2021 : Arrivé le 29 mars, en RCA pour prendre part à l'investiture du Président Faustin Archange Touadera, le Président de la République du Burundi, le Général Major Evariste Ndayishimiye, a rendu visite aux casques bleus burundais de la MINUSCA déployés dans la préfecture de Kemo, le 31 mars 2021. Il était accompagné du Commandant de la Force de la MINUSCA, le Général Daniel Sidiki Traoré, et du Chef d'Etat-major de la Force de Défense nationale du Burundi, le Général Prime Niyongabo.

Fort de 745 casques bleus déployés au sein de la MINUSCA depuis 2014, le contingent burundais contribue au quotidien à la matérialisation du mandat de la Mission, fortement dédié à la protection des civils et à la restauration de l'autorité de l'Etat.



2^D TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN RCA, LE VOTE S'EST DÉROULÉ DANS LE CALME

« A voté ! » s'écrie l'agent électoral du bureau No1 de l'école Lakouanga, en cette matinée du 14 mars 2021, lorsque Amir Abdoulaye a déposé son bulletin dans l'urne. Dans plusieurs centres de la capitale centrafricaine, à l'instar de ce centre de vote du 2e arrondissement de Bangui, le scrutin s'est déroulé sans incident.

Par Ghislaine Atta



A 36 ans, ce jeune travailleur humanitaire a tenu à être parmi les premiers à voter. Pour lui, exercer son « droit de citoyen » revêt une importance capitale. En effet, fait-il valoir : « J'ai voté pour la présidentielle. Aujourd'hui, je suis venu élire le représentant de mon arrondissement à l'Assemblée nationale (...) si vous ne votez pas aujourd'hui, demain, une personne que vous ne souhaitez pas voir vous représenter va décider à votre place. Et ce qu'elle risque de décider ne sera pas forcément ce que vous souhaitez ».

Dans le 3e arrondissement de Bangui, au PK5, c'est la grande affluence à l'école primaire Koudoukou. Devant les bureaux de vote, les rangs qui s'étirent laissent voir des habitants enthousiastes venus accomplir leur devoir civique. Fait important, la présence de nombreuses femmes : jeunes, adultes, troisième âge... elles ont répondu présentes à l'appel à

accomplir leur devoir de citoyennes. Christine Abourou, septuagénaire, dit voter « pour ses enfants ». En effet, estime-t-elle, ce sont eux qui ont l'énergie pour diriger et prendre les meilleures décisions, alors il convient de leur donner cette chance. « En tant que personne très âgée, je n'ai pas eu à faire la queue comme les autres, on m'a fait voter tout de suite », raconte la vieille dame.

D'une manière générale, relate le commissaire de l'Autorité nationale des Elections (ANE) chargé des opérations électorales, Richard Ngueret-Gbagba, « tout se passe bien ». En tournée à Bangui, et en contact permanent avec les responsables des démembrements déployés dans les autres préfectures, « j'échange avec eux afin de recueillir leurs besoins, indique-t-il. On m'a d'ailleurs relevé le cas d'un électeur muni d'un récépissé, à qui l'on avait refusé le vote. J'ai donné des instructions pour qu'il soit autorisé à accomplir son devoir ».

L'APPUI DE LA MINUSCA AU 2^D TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'ensemble de la Mission s'est mobilisé pour la réussite de ce processus électoral conformément au mandat du Conseil de sécurité de l'ONU. En terme logistique par exemple, l'on note le transport par la MINUSCA de 100 tonnes de matériel électoral non sensible et sensible vers les 16 préfectures effectué grâce à 55 vols et plusieurs convois routiers.

Sous le volet formation, la MINUSCA a apporté son appui, notamment à l'élaboration du plan opérationnel de la formation pour la mise en œuvre du chronogramme des élections présidentielle et législatives 2020-2021 ; la formation du personnel opérationnel, soit 109 formateurs, 517 membres des démembrements de l'Autorité nationale des élections (ANE) et 13.884 membres de bureaux de vote.

Le jour du scrutin, le 14 mars 2021, la Mission s'est aussi assurée du respect des droits des électeurs, grâce à un réseau d'officiers des droits de l'homme sillonnant les différents centres de vote à travers le pays. De façon concrète, c'est un monitoring qui a consisté à voir si les bureaux de vote étaient équipés, les membres affectés dans chaque bureau de vote exerçaient-ils librement leur rôle, les électeurs avaient-ils un accès facile aux bureaux de vote, si les personnes qui avaient besoin d'aide (handicapés, personnes âgées, femmes enceintes, etc.) la reçoivent effectivement, et si la liste électorale était disponible et affichée à l'extérieur du bureau... En un mot, tout ce qui était nécessaire pour le bon déroulement du scrutin.



LE SAVIEZ-VOUS ?

2036 policiers de la MINUSCA, dont 5 unités de police constituée, et 364 officiers individuels ont été engagés dans la sécurisation du second tour des législatives et partielles du 14 mars 2021, soit un taux de 98% des effectifs.

DE LA PARTICIPATION DES CENTRAFRICAINES AU PROCESSUS ÉLECTORAL

La République centrafricaine serait-elle misogyne ? Telle est la question que l'on se serait tenté de se poser après avoir écouté certaines Centrafricaines, notamment à l'issue d'une séance d'échanges sur leur vécu durant les dernières joutes électorales, organisée les 10, 11 et 12 mars 2021, dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme.

Par Laure Stella Omissé

Elles étaient 120 participantes à se prêter à un exercice pour évaluer leur niveau de participation et d'implication dans le processus électoral en RCA. En effet, les faibles performances réalisées par les femmes candidates aux élections malgré les nombreux efforts de renforcement de capacités et de sensibilisations faits par le gouvernement et les partenaires, dont la MINUSCA, à travers sa Section Genre, en ont interpellé plus d'une.

L'objectif de cette activité était d'identifier les obstacles, afin de pousser la réflexion sur des stratégies et réorientations pouvant permettre d'améliorer les résultats du second tour ; le quota de 35% de femmes à l'Assemblée nationale étant l'enjeu de toutes ces actions, selon la loi relative à la parité homme-femme.

« Je n'ai pas compris pourquoi les élections à Kembe n'ont pas été annulées, car ce matin-là, même moi je n'ai pas pu me rendre au bureau de vote, puisque les rebelles y sont entrés. La population était en déban-

dade. Et pourtant, il y a eu un élu », s'est offusquée Mme Eulalie, candidate à Kembe.

De cet exercice, sont sortis de nombreux manquements relevés à différents niveaux de l'organisation qui, malheureusement pour la plupart, ont été défavorables, spécialement

aux femmes. En effet, la crise militaro politique, facteur de peur, qui a freiné l'élan de nombreuses femmes, les milliers de cartes d'électeurs non distribuées, la logistique défaillante de l'Autorité nationale des Elections (ANE) dans certains bureaux de vote, les mentalités non encore renouvelées du

fait de la corruption, le manque de solidarité entre les femmes qui se positionnent en rivales...sont autant de défis auxquels ont fait face candidates et électrices, pour ne citer que celles-ci.

Devant ces adversités, les participantes ont été encouragées par les membres de l'Observatoire des élections, Maitres Donatien Koy et Florence Hamadida, à ne pas se décourager et à se préparer pour les prochaines élections municipales, sénatoriales et régionales à venir.





L'ENGAGEMENT DES JEUNES VOLONTAIRES DE LA PAIX POUR DES ÉLECTIONS PAISIBLES

« Une opportunité pour nous, jeunes volontaires, de marquer positivement de notre empreinte non seulement dans le processus électoral, mais aussi celui de la paix, afin de justifier la confiance placée en nous dans le cadre du relèvement de la Centrafrique ». C'est ainsi que la présidente du Réseau des Volontaires de la Paix (RVP) du Centre catholique universitaire (CCU) de Bangui, Diane Perpétue Adoum, a apprécié la session de formation organisée par la MINUSCA, les 4 et 5 mars 2021, au profit de 100 jeunes étudiants dudit centre, dans le cadre de son appui au processus électoral en cours en Centrafrique.

Par Abou Mouhilou Seidou

L'objectif de cette session était de renforcer leurs capacités en matière de promotion de la paix, de prévention et de gestion des conflits post électoraux, il était attendu des volontaires qu'ils élaborent un plan d'actions qui leur permette d'accompagner la bonne tenue des élections, mais aussi de contribuer de façon durable au maintien d'un climat de paix et de stabilité en République centrafricaine (RCA).

A l'issue des deux jours de renforcement de leurs capacités, au cours desquels ils ont pu cerner les approches de sensibilisation pour impacter positivement leurs entourages, les contours du système démocratique, les types de conflits, leurs origines et leur gestion, avec des cas de figures adaptés à leurs cercles d'intervention, c'est une grande satisfaction qui s'est dégagée, aux dires des participants.

Si Alphon, jeune volontaire de la paix, s'est dit « suffisamment outillé pour être acteur de la

prévention des conflits post électoraux » dans sa communauté et dans d'autres zones de la Centrafrique, Irène, quant à elle, a exprimé sa détermination « à accompagner la mise en œuvre du plan d'action qui a été élaboré à l'issue des ateliers, parce que je comprends dorénavant bien les mécanismes de gestion et d'analyse des conflits à tous les niveaux ».

Notons que dans un proche avenir, les volontaires ainsi formés auront l'opportunité de participer à une vaste campagne de culture de la paix menée par la MINUSCA à travers toute la RCA.

« La paix nous concerne tous et elle passe par des élections paisibles. Si nous jeunes ne contribuons pas à la paix et au succès des élections dans notre pays, nous aurons manqué une opportunité de prouver notre patriotisme et d'apporter une pierre à la construction de l'édifice RCA », a conclu la présidente du RVP.

LE SAVIEZ-VOUS ?

2036 policiers de la MINUSCA (UNPOL), dont 5 unités de police constituée, et 364 officiers individuels ont été engagés dans la sécurisation du second tour des législatives et partielles du 14 mars 2021, soit un taux de 98% des effectifs.



IL L'A DIT

Je demande aux pays, aux entreprises et aux institutions d'adopter des mesures et des quotas qui favorisent la participation des femmes sur un pied d'égalité avec les hommes et fassent rapidement changer les choses.

António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies.

DES FEMMES AU VOLANT DE BUS DE LA MINUSCA

Dans ses efforts pour promouvoir l'égalité des sexes au sein de son personnel, la MINUSCA, via sa Section des transports, emploie à ce jour sept femmes sur un total de 44 chauffeurs de navettes, un domaine naguère exclusivement réservé aux hommes. A bien des égards, il s'agit d'un engagement bien particulier au service de la paix et de la sécurité. Alors qu'est célébrée, le 8 mars 2021, la Journée internationale de la femme (JIF), ces pionnières ont accepté de raconter leur parcours professionnel, souvent fait de courage et d'abnégation.

Maria Kabatanya

« Quand j'étais encore à la maison et au chômage, je me suis demandé ce que je voulais faire et ce que je savais bien faire. Pour bien faire un travail, il faut d'abord aimer ce que l'on fait et ensuite être soutenu par ceux qui nous entourent, alors je me suis dit : je conduis très bien, alors pourquoi ne pas faire de la conduite un métier ? C'est alors que j'ai postulé à un poste de chauffeur », se souvient Yolande Mazima Yasseko pour qui le choix de devenir chauffeur s'est fait naturellement. Le fait que son superviseur ait apprécié qu'elle fasse partie de cette équipe, auparavant strictement masculine, a renforcé sa confiance dans sa nouvelle profession. Depuis, elle s'y adonne à cœur joie.

En célébrant la Journée internationale de la femme, ces jeunes conductrices, autonomes dans leur vie professionnelle, réfléchissent

également à leurs ambitions individuelles, ainsi qu'à la promotion collective des femmes.

Comme leurs homologues masculins, les femmes chauffeurs transportent le personnel de la MINUSCA entre les différentes bases de l'ONU, leurs zones d'intervention professionnelles et leurs résidences et à travers Bangui, dans un contexte sécuritaire parfois fragile.

Selon Olivia Mouno Koisset, « il y a de nombreux obstacles, comme l'absence de signalisation prioritaire sur les routes de Bangui, ou le fait que de nombreux chauffeurs de taxi motos ne respectent pas les règles de circulation prioritaire. Il y a donc risque de nombreux accidents si vous n'êtes pas prudents ou vigilants ». Elles doivent également s'assurer que leurs passagers re-

spectent les mesures préventives contre la propagation de la Covid-19 mises en place par le gouvernement centrafricain et soutenues par la MINUSCA : distanciation, utilisation de gel hydroalcoolique et port obligatoire de masques dans le bus.

De manière significative, elles contribuent au travail quotidien de consolidation de la paix en utilisant leurs compétences pour faire avancer la mise en œuvre du mandat de la Mission dans le domaine des initiatives « Femmes, Paix et Sécurité » (FPS), qui recon-

naît que la participation des femmes à la paix et aux processus politiques est impérative pour parvenir à une paix durable.

Dans son message à cette occasion, le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a souligné que « dans un monde dominé par les hommes et une culture dominée par les hommes, l'égalité des sexes est essentiellement une question de pouvoir. Les hommes sont une partie essentielle de la solution ».



EN BREF

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 08 mars 2021, la section Désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) de la MINUSCA et le Comité local de paix et de réconciliation (CLPR) du 3e Arrondissement de Bangui, ont organisé une journée d'échanges sur la pérennisation des acquis du projet Programme de réduction de la violence communautaire (RVC) avec les femmes dudit arrondissement. Plusieurs femmes dont des leaders politiques, des associations féminines, d'anciennes et de nouvelles bénéficiaires du projet CVR ont participé à cette journée. Le projet de la RVC accorde une place prépondérante aux femmes dans la mise en œuvre du projet en leur permettant d'être au moins 30% des bénéficiaires. Dans le cas du présent projet, sur 600 bénéficiaires il y a 267 femmes, soit 44%.



Dans toutes les provinces de la RCA les populations ont commémoré, le 8 mars 2021, Journée internationale des droits de la femme (JIF), sur le thème « Investir dans la consolidation de la paix et l'égalité de sexes pour favoriser l'autonomisation de la femme dans le contexte de la Covid-19 en RCA », inspiré du thème international « Leadership féminin : Pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19 ».



DES JUGES INTERNATIONAUX PRÊTENT SERMENT À LA COUR PÉNALE SPÉCIALE DE LA RCA

La Cour pénale spéciale (CPS) accueille deux nouveaux juges internationaux. Il s'agit de Stefan Waespi et Elena Catenazzi. Ces derniers ont prêté serment devant le Président de la République, le Professeur Faustin Archange Touadera, au cours d'une cérémonie organisée à la Cour de cassation à Bangui, le mercredi 24 mars 2021.

Par Deubalbet Wewaye



A la lecture de la formule du serment « Vous jurez de bien remplir et fidèlement vos fonctions, de les exercer en toute impartialité, dans le respect de la constitution. De garder les secrets des délibérations et des votes. De ne prendre aucune position publique et de vous conduire en tout comme un digne et loyal magistrat » par le Président de la République, Pr Faustin Archange Touadera, les deux juges d'instruction international, ont répondu tour à tour : « Je le jure ! ».

Tous deux de nationalité suisse, Stefan

Waespi et Elena Catenazzi ont été nommés par Décret présidentiel en date du 21 octobre 2020. Arrivés à Bangui en Février 2021, ils disposent chacun de riches expériences dans des juridictions internationales et ont été sélectionnés à l'issue d'un processus piloté par la MINUSCA.

Dès leur prestation de serment, les deux juges ont commencé à instruire les dossiers dont ils auront la charge. L'ambition de la CPS, qui est une juridiction hybride, est d'ouvrir un premier procès avant la fin de l'année 2021.

RCA

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ AUTORISE LE DÉPLOIEMENT DE 3.700 CASQUES BLEUS SUPPLÉMENTAIRES

Estimant que la situation en République centrafricaine (RCA) continue de constituer une menace à la paix et à la sécurité internationale, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, le vendredi 12 mars 2021, une résolution autorisant une augmentation des effectifs de la Mission des Nations Unies dans ce pays (MINUSCA).

Dans cette résolution adoptée par 14 voix pour et une abstention, le Conseil a décidé d'augmenter de 2.750 Casques bleus la taille autorisée de la composante militaire de la MINUSCA et de 940 la taille autorisée de la composante police de la MINUSCA.

La résolution précise que « ces renforts visent à renforcer la capacité de la MINUSCA à s'acquitter de ses tâches prioritaires mandatées dans le contexte actuel en constante évolution, en particulier la protection des civils et la facilitation de l'accès humanitaire, et à permettre à la Mission de renforcer sa capacité à prévenir et inverser la détérioration de la situation en matière de sécurité tout en créant un espace pour faire avancer le processus politique ».

Le Conseil de sécurité souligne en outre que ces nouvelles capacités « ne se substituent pas à la responsabilité principale des autorités nationales de faire avancer le processus de paix et de protéger la population » et note que ces renforcements « devraient être échelonnés grâce à une approche par étapes ».

Source : ONU Info



BANGUI

QUAND LES FEMMES UNPOL FONT PARLER LEURS CŒURS

Le réseau des femmes de la composante Police de la MINUSCA a remis, le 27 février 2021, un don en vivres et non vivres aux 217 personnes victimes des inondations de 2019, installées sur le site de Kolongo, dans le 6e arrondissement de Bangui.

UNPol Agba Mazalo



La remise du don a eu lieu en présence des représentants des Forces de sécurité intérieure (FSI) du 6e arrondissement, du chef quartier de Kolongo et du chef de la composante police de la MINUSCA, le Général de Division Pascal Champion,

Composé sacs de manioc, de riz, de bidons d'huile et de savon, ce don, qui s'inscrit dans le cadre des actions de la police de proximité, profite ainsi aux 44 familles logées à Kolongo, lesquelles vivent un quotidien fait de précarité, selon Antonio Doukpo, représentant des sinistrés. Aussi, a-t-il remercié la MINUSCA et tous les autres partenaires pour les efforts déployés depuis le début. « Nous avons traversé des moments très difficiles et nous avons eu des assistances diverses. C'est la première fois que nous recevons des dons de la Police MINUSCA, et nous sommes très reconnaissants pour ce geste », a-t-il dit au nom de ses pairs.

Les pluies torrentielles avaient, en effet, privé un nombre important de ménages de leurs habitations. Des sites d'accueil temporaires avaient alors été aménagés par les autorités centrafricaines, mais deux ans après, des difficultés persistent. Certains actes de la vie courante, tels que le maintien de l'hygiène des personnes et de l'environnement sont devenus des défis.

« Le travail principal des policiers de l'ONU est d'aider la Police et la Gendarmerie centrafricaines à faire un bon travail pour la population. Mais à côté de cela, nous ne pouvons pas rester sans penser que des personnes sont en difficulté et ne pas chercher à faire quelque chose en plus. C'est une obligation morale pour nous, notre devoir et, quelque part, pour nous une autre façon d'être au contact de la population », comme l'a souligné le Général Champion, arrivé en fin de mission en République centrafricaine.

DES INFRASTRUCTURES POUR LES COMMUNAUTÉS DE BRIA

Deux salles polyvalentes, une pompe à eau et une cuisine pour la formation en restauration des bénéficiaires du Programme de réduction de la violence communautaire (RVC), ont été officiellement remises aux populations, par la MINUSCA, en présence des autorités locales de la Haute-Kotto et des leaders communautaires, au cours d'une cérémonie, tenue le 19 février 2021, à Bria.

Par Adeline Gouet Tokalo



Pour la présidente locale de l'Organisation des femmes centrafricaines (OFCA), Elise Nomendé, « ce complexe que nous inaugurons aujourd'hui, permettra d'améliorer les conditions de vie des femmes et des jeunes », car il joue un rôle important dans la lutte contre la pauvreté à travers la réalisation des activités génératrices de revenus structurantes, émergentes et durables. « Les femmes de la Haute-Kotto s'engagent résolument à pren-

dre soin de ce patrimoine dans une dynamique de la pérennisation du projet CVR », a-t-elle affirmé.

Cap ensuite sur l'hôpital préfectoral, où le bâtiment de la maternité réhabilité par des bénéficiaires du CVR, a été remis au préfet de la ville.

C'est au lycée préfectoral, qu'une pompe à eau sur les 15 installées dans toute la ville a été symboliquement remise au proviseur du Lycée Abdel Kader Dialle, André Lemerci-



er. Pour ce dernier, ce point d'eau est un soulagement pour les élèves et les communautés environnantes : « il vient apporter la solution à l'un de nos problèmes, car il y a bien longtemps que nous n'en n'avions plus. Les élèves pourront désormais se désaltérer après les épreuves sportives et aussi se laver régulièrement les mains pour lutter contre la COVID-19. C'est aussi un patrimoine communautaire car les populations environnantes pourront s'en servir ».

Au Complexe des femmes de Bornou, la salle polyvalente nouvellement acquise devrait servir d'espace d'accueil pour des manifestations. Une station de lavage de voitures, une boulangerie et des latrines ont également été inaugurées.

Un autre temps fort de cette journée a été la destruction publique de 234 armes artisanales collectées par la communauté locale et remises dans le cadre de la quatrième vague du programme RVC.

La visite a pris fin dans l'espace de l'association "Nouvel Elan", association mise en place

par les bénéficiaires du Programme RVC. Ici, 3 hangars, 3 magasins et une salle de formation ont été mises à la disposition des bénéficiaires.

Saluant l'initiative de la MINUSCA, le préfet de la Haute Kotto, Thierry Evariste Binguinedji a fait savoir que « la mise en œuvre du projet RVC occupe plusieurs jeunes qui étaient détenteurs d'armes et qui s'adonnaient à la violence. Aujourd'hui ces jeunes sont formés et ont des activités nobles. Les femmes aussi ont du travail. Je remercie la MINUSCA pour toutes ces infrastructures mises à la disposition de la communauté ».

Notons que chaque remise a été marquée par la signature d'un code de bonne conduite de la part des bénéficiaires, marquant ainsi leur engagement à prendre soins de ces infrastructures.



BANGUI - LA MOSQUÉE DE BOEING ROUVRE SES PORTES HUIT ANS APRÈS LES VIOLENCES

Cela faisait huit ans que les musulmans du quartier Boeing n'ont pas pu se réunir pour des moments de prières sur le site de leur mosquée détruite lors des violences survenues dans le pays en 2013. Même si certains d'entre eux ont pu regagner le quartier depuis lors, le site était resté inexploitable. Néanmoins, depuis le 26 février 2021, ils peuvent enfin s'y rassembler pour la prière commune, grâce aux efforts conjugués du Comité de Pilotage du Pacte de non-agression entre Boeing et PK5 appuyé par la MINUSCA.

Par Ghislaine Atta

« C'est grâce à ce travail de patience que les deux communautés se côtoient désormais tous les jours sans incident ». En effet, a-t-il rappelé, « les ennemis du peuple centrafricain ont agité le spectre confessionnel comme cause de la guerre entre les centrafricains chrétiens et les centrafricains pratiquant l'Islam. A cause de ces affirmations infondées, des lieux de cultes sont devenus des cibles privilégiées des belligérants de la crise militaro politique », a déclaré le Préfet de l'Ombella-Mpoko, Pascal Pamal, par ailleurs président du Comité de mise en œuvre préfectoral (CMOP) de l'Accord politique pour la Paix et la Réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA).

Pour le coordonnateur des Affaires civiles du Bureau de la MINUSCA de Bangui, Niels Stassyns, « cette réouverture s'effectue au 5e anniversaire du Pacte de non-agression entre Boeing et PK5, signé en février 2016. Elle est le fruit d'un grand travail du Comité de Pilotage du Pacte appuyé par la MINUSCA depuis des années ». Pour rappel, au terme de huit mois de

tractations menées par le gouvernement centrafricain et appuyées par la MINUSCA, l'Ambassade de France et autres partenaires, les populations de Boeing et PK5 s'étaient réunies, le 11 février 2016 à Boeing, en vue de la signature du "Pacte de non-agression et de réconciliation" entre les populations des deux localités, résumé en 12 articles, ouvrant ainsi la voie à la libre circulation des personnes et des biens et au redémarrage d'une vie sociale paisible dans les communautés. Au nombre des dividendes de cet accord, la réouverture du cimetière, ainsi qu'une vague de projets à impacts rapides, tels que la réhabilitation de la Mairie et du marché ainsi que la construction du commissariat de Boeing.

« Depuis lors, ce Comité a beaucoup aidé le gouvernement à stabiliser ces deux zones. Il a fait un travail remarquable tout au long de ces cinq années par la mitigation des conflits et le dialogue avec les groupes armés, ce qui a été une grande porte d'entrée pour les activités de stabilisation », a poursuivi M. Stassyns.

Cette rencontre a été l'occasion pour les populations d'exprimer quelques doléances au nombre desquelles, la facilitation du retour des déplacés internes par des activités de sensibilisation, la création d'activités génératrices de revenus, la réhabilitation d'un forage d'eau potable dans le périmètre de la mosquée, la duplication du Pacte de non-agression dans d'autres quartiers dits chauds, la construction du cimetière du quartier Sakai, entre autres.

L'acte significatif du jour, ont soutenu les autorités préfectorales et municipales, communautés religieuses, leaders communautaires et représentants d'institutions présents, mérite d'être « consolidé davantage, afin de servir d'exemple aux autres quartiers et arrondissements dont les administrés ignorent encore les valeurs d'une cohabitation pacifique et le vivre-ensemble, gage du développement durable de notre cher et beau pays la RCA ».

Il est à mentionner qu'outre la réouverture de la mosquée, des sessions de dialogues communautaires rassemblant les jeunes, femmes, leaders communautaires et autorités locales ont été organisées, en plus de l'instauration d'une journée de salubrité autour de la mosquée de Boeing.



La Radio Guira 93.3 FM,

le creuset d'une information politique, économique, culturelle, sociale, sportive rigoureuse, non partisane et crédible au service du renforcement de la paix et de la cohésion sociale.

Les ondes de la paix



Guira FM diffuse quotidiennement des informations et des émissions sur divers sujets d'actualité en Français et en Sango.



8 mars

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Leadership féminin

Pour un futur égalitaire dans un monde de la Covid-19

